



VOTRE MAIRIE

Place du général Leclerc
91580 AUVERS – SAINT-GEORGES
Tél. 01.60.80.34.01
Fax 01.60.80.58.85

Adresse e-mail : mairie@auvers-saint-georges.fr

Site internet : www.auvers-saint-georges.com

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi de 13 h 30 à 18 h

Jeudi: 13 h 30 - 19 h

Samedi: 9 h 30 - 11 h

Tarifs de réservation de la salle polyvalente

- o pour les Auversois : location 140 €
- o pour les extérieurs : location : 450 €

Caution réservation : 500 € Caution ménage : 200 € Attestation d'assurance

Assistance juridique



L'Association pour le Développement Economique et l'Emploi (ADEE) est présente tous les mois le 2ème mercredi du mois de 14 h à 16 h 30, à la Maison des Associations de Janville-sur-Juine. Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil de la mairie de Janville-sur-Juine (01 69 27 40 13).

Adresses et téléphones utiles



URGENCES

POMPIERS – SAMU : 112
POLICE : 17
Gendarmerie de LARDY 01 60 82 60 03
Police Municipale et Intercommunale tous les jours de 10h à 13h sauf mercredi et samedi de 10h à 12h
 Numéro d'appel unique : 01 69 78 32 96
 (transféré sur les portables des agents de service).
 Mail : pmetrechy@orange.fr

SANTE

Hôpital d'Arpajon: 01 64 92 92 92
 Hôpital d'Etampes : 01 60 80 76 76
 Centre antipoison : 01 40 05 48 48
 Médecins : Dr Tissard 01 64 94 54 18
 Dr Meunier 01 60 80 39 76
 Pédiacre-Podologue : Mme Sturel 01 60 80 59 73

SERVICES SOCIAUX

Circonscription Etampes : 01 69 16 14 25

SERVICES

SICAE : 01 69 90 65 33
 VEOLIA : 01 69 90 71 47
 SOS ABEILLES (M Sauce) 06 89 51 78 07

Votre Eglise



Messe tous les 3ème samedi du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial (catéchisme, baptême, mariages, décès...), contacter le père Paul-Marie au 01 60 80 30 58 (Presbytère d'Etréchy)

Calendrier des manifestations 2010



04/04/2010 chasse à l'œuf AJA
 11/04/2010 CARNAVAL
 09/05/2010 course de kart à pédales AJA
 05/06/2010 voyage des anciens
 12 et 13/06/2010 tournoi de foot des jeunes
 26/06/2010 fête des écoles
 3-4-5/09/2010 fête d'Auvers
 10/10/2010 concours de belote Auversoise
 17/10/2010 fête de la citrouille AP2EA
 06 et 07/11/2010 théâtre A.com
 13 et 14/11/2010 " "
 19/11/2010 AG de l'Auversoise
 20-21/11/2010 salon des vins
 27/11/2010 soirée Auversoise Ste Catherine
 3 et 4/12/2010 téléthon
 16/12/2010 goûter des anciens
 18/12/2010 soirée contes de Noël

Les déchets



Ordures ménagères : Lundi matin

Pour toute dégradation de vos containers, nous vous recommandons de le signaler en mairie. Le syndicat (SAER) se chargera des échanges ou réparations.

Tri sélectif : Les emballages : jeudi matin

(Dans les containers à couvercle jaune)

Le verre : jeudi matin

Depuis déjà quelques années, le verre est ramassé dans des sacs plastiques. Il s'avère aujourd'hui que le verre ainsi collecté n'est pas recyclé à cause du mélange verre+plastique. Il devient donc indispensable de cesser d'utiliser ces sacs et de présenter le verre dans des caquettes récupérées dans les supermarchés (bois ou plastique) et donc recyclable.

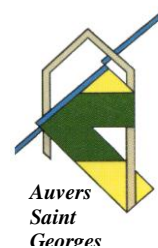
Déchets verts : 15/03, 12/04, 26/04, 10/05, 24/05, 14/06, 28/06.

Encombrants : 17/03/10 et 16/06/10

La bibliothèque



Ouverte trois fois par semaine !
Mercredi : 10h à 11 h (les 1^{er} et 3^{ème} du mois)
Jeudi : 17 h 45 à 18 h 45
Samedi : 11 h à 12 h
 2000 livres sont à votre disposition (Bandes dessinées, Romans, biographies et autres...)
 Le prêt de livres est gratuit. Si vous ne trouvez pas un titre, vous pouvez le commander auprès du bibliobus qui passe régulièrement. Renseignements auprès des bibliothécaires à la mairie aux heures d'ouverture de la bibliothèque



BULLETIN MUNICIPAL Printemps 2010



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« Libre à l'opinion publique de souhaiter que dans sept ou huit générations la terre soit une poêle à frire ou que la vie y soit devenue impossible. Nous allons devoir changer complètement notre façon de vivre. Il faudra se chauffer de manière étanche, consommer des produits alimentaires économes en gaz à effet de serre ou méthane, développer les voitures électriques ou des biocarburants. Le rôle de la taxe sera d'inciter les gens à changer de comportement ».

Ces propos ne sont pas de moi, même si je leur accorde tout mon crédit. Non, l'auteur de ces propos (*) n'est autre que Michel ROCARD, ancien Premier ministre de François MITTERRAND, et inventeur de la taxe carbone alors qu'il avait été invité par le président SARKOZY à imaginer sa mise en œuvre.

Comment comprendre qu'après que le Conseil Constitutionnel ait rejeté certaines dispositions du projet de loi instituant la taxe carbone au motif légitime que tout le monde n'était pas logé à la même enseigne, comment comprendre donc que 80 % des français étaient, c'est du moins ce qu'ont rapporté les médias, contre le principe même de cette taxe ?

Comment comprendre que cette même taxe était plébiscitée par la quasi-totalité des français à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2007 puisque tous les partis politiques ou presque en faisait leur cheval de bataille ? Pas un qui n'ait osé critiquer cette disposition salutaire. Encore fallait-il avoir le courage politique de la mettre en œuvre, d'autant plus qu'il ne devrait pas s'agir d'une taxe supplémentaire mais d'une forme repensée des bases de taxation actuelle. C'est du moins l'esprit du projet originel.

Alors je me dis que soit nos dirigeants se sont mal expliqués sur une démarche qui ne disait pas de taxer plus mais de taxer différemment, et pourtant les campagnes électorales avaient été suffisamment longues me semble-t-il, soit nous n'avons pas compris que l'époque où tous les moyens étaient permis pour produire toujours plus était révolue, soit notre égoïsme nous incite à pratiquer la politique de l'autruche....

Très sincèrement j'aimerais être certain que seule la première explication est recevable, et pourtant il est permis d'en douter.

Mais tout ça n'est que le cri du cœur d'un modeste élu de base sans réelle influence sur la survie de la planète. Et si nous étions plus nombreux que les médias et leurs audimètres ne veulent bien nous le dire ! Alors continuons à agir !

A l'aube d'un nouveau printemps, soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de l'expression de mes plus chaleureuses salutations.

Denis MEUNIER

*interview de Michel ROCARD publiée dans le numéro de décembre 2009 de Messages, journal du secours catholique



Les délibérations du conseil municipal

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU samedi 31 octobre 2009

I. Approbation du projet de contrat de financement pour les travaux de l'église

Monsieur CORVISY présente le projet de contrat de financement des travaux de l'église proposé par la Caisse d'Epargne pour un montant de 600 000 €, en rappelant que ce contrat permet de couvrir les situations présentées au mandatement sans recourir à la trésorerie de la commune. Le solde résiduel après encaissement de l'ensemble des subventions et du remboursement de la TVA sera traduit en emprunt consolidé.

Après en avoir délibéré, le projet de contrat de financement est approuvé à l'unanimité.

II. Approbation du dossier à présenter au subventionnement de la DGE pour 2010

Monsieur le Maire présente le dossier à présenter au subventionnement de la dotation globale d'équipement pour 2010 tel qu'il en avait été convenu en réunion de travail, à savoir le dossier de l'école maternelle qui devra par ailleurs faire l'objet du nouveau contrat rural.

Après en avoir délibéré, le dossier proposé est approuvé à l'unanimité.

III. Débat d'orientation budgétaire pour 2010

Monsieur le Maire rappelle que le débat d'orientation budgétaire fait partie de nos traditions démocratiques depuis une dizaine d'années en ce que ce débat permet au Conseil de faire le point des dossiers en cours qui peuvent faire l'objet d'une inscription budgétaire dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2010.

Monsieur le Maire fait état notamment du besoin d'établir un schéma des eaux pluviales comme la nécessité en est apparu après les travaux de recalibrage du CD17 au niveau du hameau de St Fiacre et des conséquences sur l'évacuation des eaux pluviales en cas de fortes précipitations.

Des débats il ressort que les principaux dossiers à prévoir au budget sont le projet d'école maternelle, l'aménagement du secteur du chemin des Communs à la place du Martroy, les travaux connexes à l'aménagement du carrefour de Chagrenon ainsi que la dernière tranche du contrat quinquennal, à savoir les rives de la rue du Cimetière.

IV. Débat sur la pollution lumineuse

Monsieur MALARD rend compte des conclusions de la conférence sur la pollution lumineuse organisée récemment par le PNR en précisant notamment les conséquences sur la faune et la flore. Monsieur MALARD fait état par ailleurs des économies substantielles attendues d'une telle démarche.

Après en avoir débattu, Monsieur le Maire propose que Monsieur MALARD conduise un groupe de travail, auquel sera associé la DDE, chargé de réfléchir aux dispositions éventuelles à prendre, notamment au regard des impératifs de sécurité évoqués par Madame ROBERT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, dit que les dispositions retenues pourront être mises en œuvre dès qu'elles auront été approuvées par ledit groupe de travail.

V. Questions diverses.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement les élus et le personnel communal pour la parfaite collaboration ayant permis l'élaboration du dernier bulletin municipal effectué entièrement avec les moyens municipaux.

Dans le cadre du prochain Conseil d'école, Monsieur le Maire demande que la création d'un conseil municipal des jeunes soit proposée.

Monsieur le Maire présente l'avenant à la convention relative au fonctionnement de l'école de musique. De l'examen de cet avenant il ressort que l'augmentation par rapport à l'exercice précédent est de l'ordre de 15 %. Messieurs CORVISY et FAUGERE sont chargés d'expertiser les raisons de cette augmentation en partenariat avec le conservatoire.

Monsieur le Maire présente la demande d'adhésion de la commune de Méréville au syndicat de transport du grand étampois.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette adhésion à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose que dans le cadre de l'opération une naissance-un arbre, compte tenu du fait que les démarches judiciaires initiées à l'encontre de l'auteur des dégradations volontaires de l'année 2008 n'ont toujours pas abouties, l'opération soit renouvelée en accompagnement de l'opération 2009, l'opération ayant lieu le samedi 28 novembre au terrain *Joly*. Le Conseil prend acte de cette proposition à l'unanimité.

ET SI NOUS PARLIONS CIRCULATION

Depuis les nouveaux travaux d'amélioration de la circulation dans la traversée de notre village concernant la partie St Fiacre après le rond-point et la route de Morigny, vous avez été quelques-uns à nous interpellier sur les règles de circulation. Alors voici quelques rappels :



D'abord concernant la priorité au droit du rétrécissement entre le 15 et le 23 de la Rue Saint Fiacre, rappelons que la priorité est toujours dans le sens de l'*évacuation*, ce qui signifie que la priorité est toujours *sortante*, donc depuis le centre de l'agglomération vers la sortie. Pour autant, le fait de sortir ne donne pas tous les droits. Ainsi une voiture déjà engagée est prioritaire, c'est le sens du marquage face au n° 23 qui

vous indique l'endroit d'arrêt pour laisser passer la voiture déjà engagée.

Par ailleurs nous vous rappelons que la priorité à droite s'applique de plein droit en agglomération, que ce soit pour la Ruelle aux Anglais, la Route de Chanteloup ou la rue des Bosquets à ses deux extrémités, avec son intersection avec la Rue Saint Fiacre ou à son intersection avec la Rue Brément.



Le respect de ces règles, au-delà de l'aspect sécuritaire, nous permet en plus d'appliquer quelques règles de courtoisie au volant, à commencer par le sourire.....

CLUB DE GYM.....

La Section Gymnastique de L'Auversoise a ouvert depuis le 7 Janvier 2010 un cours pour les Seniors. Son animatrice « Christelle » les accueille le Jeudi de 10 heures à 11 heures à la salle polyvalente pour faire travailler la mémoire, l'équilibre, la mobilité articulaire, l'endurance, le renforcement musculaire, la souplesse, par des moyens ludiques, distrayants et conviviaux.

Trente personnes sont déjà inscrites, vous pouvez encore les rejoindre.

Le tarif (pour le semestre de Janvier à Juin 2010) est de 40 €. Vous devez vous munir d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique.

Alors.....peut-être à très bientôt.

La Section Gym.

Si vous avez besoin d'une précision, vous pouvez contacter :

- Catherine SARRAZIN au 01.69.92.23.34

- Sophie SIMANDOUX au 01.60.80.42.20

- François BARDOU au 01.60.80.28.97



INFORMATION DU SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLEE DE LA JUINE :

Auvers-Saint-Georges, Chamarande, Lardy, Janville-sur Juine, Bouray-Sur-Juine.

Selon les termes du nouveau contrat en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2009, notre délégataire du service de l'eau potable, Veolia Eau, doit réaliser des prestations de mise à niveau des comptages dans les habitations de nos villages. Près de 3000 compteurs sur 4500 doivent être remplacés et la totalité des compteurs sera munie d'un module radio permettant le relevé à distance de la consommation. Cette opération étant réalisée, il ne sera plus nécessaire pour les abonnés d'être présents, après 2010, pour permettre un accès aux releveurs de compteurs.

La société SADE, mandatée par Veolia Eau est chargée de cette opération. Elle vous contactera pour convenir d'un rendez-vous qui sera confirmé par courrier et le nouveau règlement de service vous sera adressé à cette occasion. Cette opération se déroulera en 2010.



Le service négocié avec la société Veolia Eau est intéressante car à terme, sous 4 ans, celle-ci sera en mesure de détecter des anomalies sur votre réseau intérieur et vous serez alors alertés en cas de fuites intérieures dans votre propriété. Il s'agit d'un nouveau service pour les abonnés qui présente un grand intérêt technique et financier. Une détection rapide de fuites sur les réseaux enterrés posés sous des pelouses et allées entre le compteur et les robinets, pourra éviter des dégâts importants ainsi que des frais de consommation anormale d'eau.

Nous vous remercions de faire bon accueil aux agents mandatés par Veolia Eau.



UN SALON DES VINS ET DES PRODUITS RÉGIONAUX A AUVERS

Grande nouveauté à Auvers au cours de cet automne 2009, un salon des vins et des produits régionaux.

L'idée était peut-être audacieuse mais il fallait tenter le coup.



C'est ce que l'Auversoise et vos élus municipaux ont fait avec le succès que vous connaissez. En effet du samedi au dimanche soir, notre salle polyvalente n'avait pas connue pareille affluence depuis bien longtemps. C'est donc décidé, l'opération 2009 étant réussie, nous continuons. Alors pour 2010, vous savez déjà que le 3^{ème} week-end de novembre sera consacré à la gastronomie. Du vin bien-sûr, mais aussi nos produits locaux mettant à l'honneur nos deux apiculteurs Auversois, les produits transformés du Bois Moret, les fromages de chèvres de Villeneuve, etc.... Tous seront encore présents les 20 et 21 novembre 2010.

RECUPERATEURS D'EAU

Bonjour,
Ce qui est fait n'est plus à faire, distribué samedi, fini d'installé dimanche! Bon, j'ai laissé le sélecteur sur "hiver" et le robinet est resté ouvert, il vaut mieux attendre les beaux jours pour stocker de l'eau que de craindre les gelées.
Installation sur 4 dalles en gravillon lavé, posées sur lit de gravier.
Les fixations anti-vent ont été positionnées au milieu des boutonnières de fixation afin de laisser de la liberté vers le haut lorsque le sol gèle et vers le bas quand la cuve sera pleine et ajoutera 610 kg sur les 4 dalles.
Il vaut mieux positionner le filtre récepteur un tout petit peu plus haut que l'entrée dans la cuve.
Attention le trou de raccordement est à faire plus bas que les boutonnières de fixation anti-vent (sinon gare aux fuites) !
Il faut chauffer un peu (trempé dans l'eau très chaude) le flexible de liaison pour l'emmancher sur le récepteur et lui donner la courbure voulue.
La cuve est positionnée sur une 1/2 gouttière recevant environ 50 m² de toiture, soit 500 litres collectés pour une pluie de 10 mm, mais j'ai l'expérience de ce type de collecteur sur une autre tuyauterie de descente en 80 mm et le filtre collecteur n'a pas un rendement de 100%, toutefois cela doit être meilleur sur cette descente en 100 mm..
Merci encore au PNR et au Conseil Municipal pour la mise en place de ce projet.
Lionel BARDEZ



SOS ABEILLES « cueilleur d'essaim »

Comme vous le savez sûrement, les colonies d'abeilles disparaissent de jour en jour, et la situation deviendra vite catastrophique si nous ne faisons rien pour enrayer ce phénomène. Une des solutions simples, pour préserver quelques colonies, réside dans la récupération des essaims vagabonds, dont l'espérance de vie sans l'intervention d'un apiculteur est quasi nulle. Pour information, l'essaimage des abeilles (*Le logo du Parc naturel régional du Gâtinais français ne porte-t-il pas une abeille ?*) qui est un phénomène naturel, fait partie du cycle de vie d'une colonie. Dans notre région, la période d'essaimage se situe d'Avril à Juillet, avec un pic en Mai.

Si vous découvrez dans votre jardin, dans une grange ou dans les environs, au hasard de vos promenades, un essaim en formation, n'y touchez pas et contactez au plus vite M Christian SAUCE, résidant rue Saint Fiacre, qui en tant que cueilleur d'essaim d'abeilles viendra chercher cet essaim gratuitement et bénévolement, pour l'installer dans une ruche.

Ses coordonnées: tel: 06 89 51 78 07

Site web: <http://www.CHAT-HONEY.biz>

Courriel : rapsy@CHAT-HONEY.biz



INFORMATIONS GENERALES

ACCUEIL DES ETRANGERS

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'accueil des demandeurs de titre de séjour, de titre d'identité républicain et de document de circulation pour étranger mineur ne se fait plus en mairie mais à la sous-préfecture d'Etampes :
Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au guichet du service des étrangers

RECENSEMENT MILITAIRE

Sont concernés par le recensement militaire les jeunes filles et les garçons nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1993, de nationalité française. Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

ELECTIONS REGIONALES

Les 14 et 21 mars 2010, vous voterez pour les conseillers régionaux qui siègent au conseil régional d'Ile-de-France et qui seront élus au scrutin proportionnel. Les élections régionales ont lieu tous les six ans. Ce sont en tout 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer qui seront alors renouvelés.

LE CAMION KANGOUROU sera stationné sur la place de l'église, le samedi 20 mars de 14h à 17h.

Il récolte les déchets toxiques (pots de peinture, batterie, piles.....)

CONTAINER A VETEMENTS : Ne jetez plus vos vieux vêtements n'importe où ! Un container à textile est à votre disposition au carrefour Saint Fiacre, accès par le parking de l'ex ferme des occasions à compter du 28 février 2010.

NOS ECOLES :

Les maternelles

Notre projet sur le Moyen-âge :

Jeudi 21 janvier les enfants de maternelle ont visité le château de Dourdan. A cette occasion, ils ont vu le musée, le châtelet, les douves et sont allés dans le donjon. Il y avait la salle de garde, la chambre de la princesse emprisonnée, et les grands ont pu admirer la ville du haut de la tour. La visite s'est terminée par la découverte du potager et des anciennes cuisines récemment restaurées.

L'équipe enseignante

Les élémentaires

Les élèves de Cours Moyen participeront le 18 mai 2010 au tournoi de rugby organisé par la circonscription d'Arpajon. Cela fait plusieurs années maintenant que les élèves sont entraînés par Monsieur Delauné. Nous l'en remercions car sans son bénévolat les enfants ne seraient pas prêts pour affronter les autres classes. Une sortie au Muséum d'Histoire Naturelle est prévue pour les élèves de CM afin de leur faire découvrir la diversité biologique.

INSCRIPTION

J'appelle tous les parents ayant un enfant qui fêtera ses 3 ans en 2010 à venir l'inscrire dès maintenant en mairie pour la rentrée scolaire 2010-2011.

Une réunion entre l'équipe enseignante et les parents d'élèves des futures Petite Section se tiendra courant juin 2010. N'hésitez pas à me contacter au 01 60 80 21 18 pour toutes questions.

Monsieur le Maire et moi-même vous demandons de bien vouloir utiliser les lieux de parc automobiles mis à votre disposition afin d'éviter les gênes occasionnées par des véhicules en mauvais stationnement ou par la desserte minute vers 8h20 et vers 16h30 ! Nous rappelons que le code de la route est le même pour tous et que nous nous devons de le respecter d'autant plus aux abords d'une école !

Madame GODIN (directrice)



N'oubliez pas le Carnaval le 11 avril 2010



Et le nettoyage de printemps de la commune le 1 er mai Venez avec vos bottes, nous fournissons le reste: gants et sacs!

Ça c'est passé à AUVERS...



Réouverture de l'église d'Auvers Saint Georges le 4 avril 2010...

En traversant les siècles, notre église Saint Georges a subi bien des dommages mais aussi maintes attentions, restaurations et transformations qui nous ont permis d'hériter de cet édifice historique. Mais avant de vous parler de sa restauration actuelle, voici un résumé de son historique :

- XIème siècle : une chapelle occupait les lieux
- XIIème et XIIIème siècle : la population augmente et sous

l'autorité du seigneur de Gravelles, on agrandit et transforme l'église.

-A la fin du XVème siècle, après une longue période de guerre, des travaux de reconstruction très importants modifient l'aspect primitif.

-Au cours des XVII et XVIIIème siècles, c'est la décoration intérieure qui est modifiée.

Au XIXème siècle, il pleut dans l'église, après plusieurs années de travaux, l'édifice est consolidé. C'est aussi à cette période que furent posés des vitraux à chaque fenêtre.

-De 1901 à 1908. Toute la couverture est refaite. Après la dernière guerre, quelques travaux d'entretien sont réalisés et en 1985 ce fut la première alerte grave sur l'état du clocher.

-De 1989 à 1995, tous les Auversois se souviennent des travaux de consolidation de l'édifice et de son clocher, de la réfection de la toiture et des enduits extérieurs.-

2009/2010, ce sont les travaux de restauration intérieure.

Saint Georges fait donc « peau neuve » et voici un aperçu des travaux réalisés :

- La restauration et la réfection des enduits à la chaux la renforcent, l'assainissent et lui restituent son unité.
- Les peintures et enduits dont certains proviennent du XIème siècle sont sauvegardés permettant de les transmettre aux générations futures.
- Les pierres de tailles manquantes ou usées sont changées (piles et voute).
- Les menuiseries sont remises en état.
- Pour mettre le tout en lumière, les vitraux sont restaurés et nettoyés. L'électricité est remise aux normes.

La remise en place d'origine des statues, tableaux, chemin de croix et objets de culte nous la restitue bien vivante.

Quelques restaurations de peintures au caractère historique particulièrement marqué, ainsi que l'installation d'un chauffage et la réfection des sols feront l'objet d'attention particulière dans les mois qui suivront.

Pour tous les Auversois impatients de retrouver leur église, Saint Georges rouvrira ses portes pour la célébration de la messe de Pâques qui y sera célébrée **le dimanche 4 avril à 10 h 30**

Le verre de l'amitié nous réunira à l'issue de la cérémonie.



Deux disparitions tragiques en un mois



En effet si nous avons coutume de voir les naissances arriver avec le plus grand plaisir et pleurer nos morts lorsque l'heure est venue, il est des disparitions qui marquent par leur brutalité.

Ainsi notre ami Christian ELY nous a quitté au beau milieu de ce mois de janvier que nous pensions pouvoir être une période gaie dans le prolongement des fêtes de fin d'année à peine terminées. Faut-il rappeler qui était Christian que nous avons tous connu, soit sur ses engins de chantier avec lesquels il a quasiment fréquenté tous les jardins ou autres espaces de la commune, soit sur son petit camion vert qui lui rappelait ses quarante ans de vie professionnelle plus que remplie ?

Tel est aussi le destin tragique de notre ami Serge ZABIEGO, Auversois depuis une trentaine d'années. Dans un autre registre Serge s'était impliqué très vite dans la vie sociale de la commune au travers du réseau associatif qu'il n'avait plus quitté. C'est ainsi que le dimanche 14 février, après quatre représentations de notre troupe de théâtre, Serge saluait définitivement le public qu'il chérissait, et qui le lui rendait bien, avant de nous quitter dans un tragique accident de circulation quarante huit heures plus tard.

Au-delà de leur engagement respectif sur la commune, deux points les rapprochent aujourd'hui, un départ précipité après seulement deux ans de retraite et le fait d'avoir rempli l'église où étaient célébrées leurs obsèques, preuve, s'il en était besoin, de l'attachement que leurs portaient leurs nombreux amis.

MARCHE PAYSAN DANS NOTRE COMMUNE

Le samedi 20 mars de 8h30 à 12h : ouverture de notre nouveau marché paysan sur la place de l'église. Ce rendez-vous hebdomadaire permettra à tous de se retrouver dans une ambiance festive autour de produits locaux ou régionaux de bonne qualité.



TIR A L'ARC

Le 4 avril 2010 aura lieu dans notre commune le championnat départemental et une manche de la division régionale de tir à l'arc en campagne. Nous vous attendons nombreux le dimanche toute la journée pour encourager les archers et venir vous essayer à cette discipline sur notre stade. (Des cibles et des arcs seront à votre disposition ainsi qu'un animateur)



DES NOUVELLES DU P.L.U.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme suit son cours. La phase de concertation, initiée dès le début de la procédure, reste toujours ouverte. Vous avez déjà été nombreux à témoigné de votre intérêt pour cet important dossier, notamment pour les propositions traduites dans les documents de travail proposés par le bureau d'études, en concertation avec les services administratifs compétents et votre Conseil municipal.

Ainsi, trois réunions publiques ont eu lieu avec vous, au cours desquelles nous avons pu vous présenter les différentes étapes de l'élaboration des documents relatifs au projet communal, répondre aux questions soulevées et recueillir vos observations.

Nous le rappelons, ce projet devant être en phase avec les documents supra-communaux, nous avons donc dû attendre les conclusions des travaux préparatoires à l'élaboration de la nouvelle charte du PNR, mais aussi du Schéma de Cohérence territoriale, le SCOT, de la communauté de Communes en application lui-même du Schéma directeur régional.

La dernière phase consistera en l'enquête publique qui interviendra prochainement avant l'arrêt du projet par le Conseil municipal après cinq années de travaux.

Le cahier permettant à tous les Auversois de noter leurs observations reste à disposition en mairie.

CHASSE A L'OEUF

L'AP2EA organise une grande chasse à l'œuf le dimanche 4 avril à 14h30 sur le site géologique d'Auvers.

Ouvert à tous les enfants gratuitement A l'issue de cette journée un goûter sera

organisé dans la salle des fêtes. Venez nombreux, ce sera

l'occasion de profiter d'une belle promenade en espérant que le temps sera de la partie.

